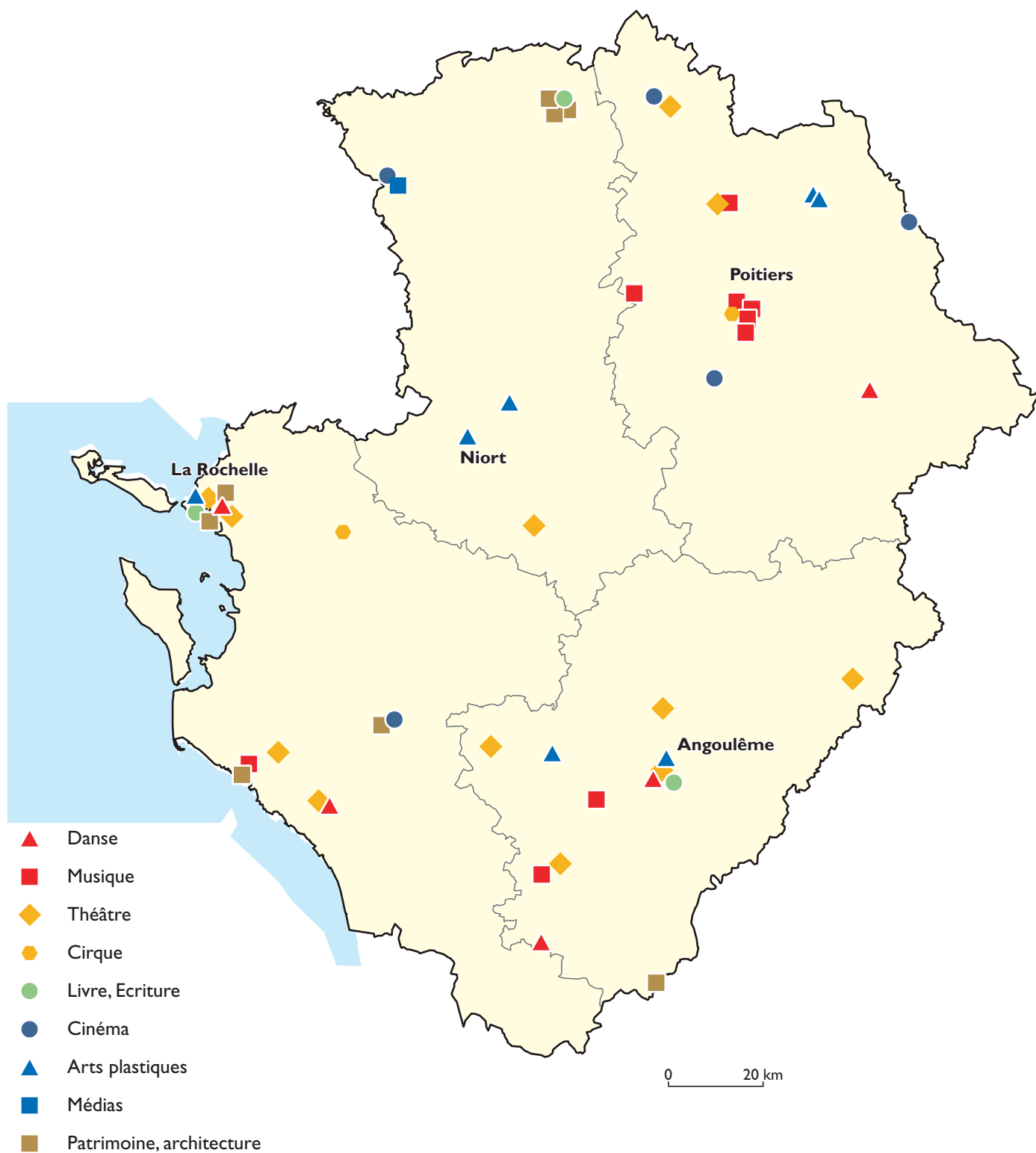


PRATIQUES CULTURELLES EN MILIEU SCOLAIRE -2e DEGRE- EN POITOU-CHARENTES

(2001-2002)

ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE



© IGN Paris-BDCarto © 2000

En collège (2e degré), les ateliers de pratique artistique sont des espaces amateurs des arts d'une durée hebdomadaire de 2 à 3 heures, ouverts hors du temps d'enseignement obligatoire, à des élèves volontaires.

Ils doivent être animés conjointement par des enseignants et par des professionnels de la culture.

IAAT

Source : DRAC Poitou-Charentes,
31 Décembre 2001